

La diversité culturelle à l'île Maurice comme facteur de son succès économique

K. Koop

UMR 5194 Pacte – CNRS, Université Joseph Fourier – Grenoble 1, France

Résumé

Un des multiples facteurs de l'essor économique extraordinaire de l'île Maurice, le « petit tigre » de l'Océan indien, est sa pluri-culturalité. En effet, Maurice est composée d'une population dont les origines sont très diverses : européennes, africaines, indiennes et chinoises. Encouragé par les premiers investissements directs étrangers dans sa Zone franche d'exportation, chaque groupe ethno-culturel s'est impliqué dans le développement économique selon le capital économique, culturel et social dont il disposait. Cet article avance l'hypothèse que le succès économique de Maurice dans le sillage de la mondialisation est dû à la complémentarité des activités de ses différentes communautés et surtout à la capitalisation de la proximité culturelle avec leurs pays d'origine.

Mots clés : économie, société multiculturelle, mondialisation, Pays Nouvellement Industrialisé, Maurice.

Abstract

One of the main reasons of the extraordinary economic success of the island of Mauritius is its cultural diversity. Indeed, the Mauritian population has European, African, Indian and Chinese origins. Encouraged by the first foreign direct investments into its export processing zone, every ethno-cultural group participated in the economic development according to its economic, social and cultural capital. The article argues that the socio-economic success of Mauritius in the context of globalisation is largely due to the complementarity of the activities of its different communities and especially to the capitalisation of the cultural proximity with their countries of origin.

Key words : economy, multicultural society, globalisation, Newly Industrialised Country, Mauritius.

1. La naissance d'une société multiculturelle

La constitution de la société pluriculturelle de l'île Maurice fut entièrement déterminée par la mise en valeur du territoire mauricien pour le marché mondial par les puissances coloniales. En effet, cette petite île, située

La diversité culturelle à l'île Maurice comme facteur de son succès économique

K. Koop

UMR 5194 Pacte – CNRS, Université Joseph Fourier – Grenoble 1, France

Résumé

Un des multiples facteurs de l'essor économique extraordinaire de l'île Maurice, le « petit tigre » de l'Océan indien, est sa pluri-culturalité. En effet, Maurice est composée d'une population dont les origines sont très diverses : européennes, africaines, indiennes et chinoises. Encouragé par les premiers investissements directs étrangers dans sa Zone franche d'exportation, chaque groupe ethno-culturel s'est impliqué dans le développement économique selon le capital économique, culturel et social dont il disposait. Cet article avance l'hypothèse que le succès économique de Maurice dans le sillage de la mondialisation est dû à la complémentarité des activités de ses différentes communautés et surtout à la capitalisation de la proximité culturelle avec leurs pays d'origine.

Mots clés : économie, société multiculturelle, mondialisation, Pays Nouvellement Industrialisé, Maurice.

Abstract

One of the main reasons of the extraordinary economic success of the island of Mauritius is its cultural diversity. Indeed, the Mauritian population has European, African, Indian and Chinese origins. Encouraged by the first foreign direct investments into its export processing zone, every ethno-cultural group participated in the economic development according to its economic, social and cultural capital. The article argues that the socio-economic success of Mauritius in the context of globalisation is largely due to the complementarity of the activities of its different communities and especially to the capitalisation of the cultural proximity with their countries of origin.

Key words : economy, multicultural society, globalisation, Newly Industrialised Country, Mauritius.

1. La naissance d'une société multiculturelle

La constitution de la société pluriculturelle de l'île Maurice fut entièrement déterminée par la mise en valeur du territoire mauricien pour le marché mondial par les puissances coloniales. En effet, cette petite île, située

dans l'Océan indien à 2000 km de la côte est-africaine, fut inhabitée jusqu'à l'époque des grandes découvertes et de la colonisation des continents par l'Europe. Elle devint alors intéressante pour les puissances coloniales comme point de ravitaillement des navires en route pour l'Inde. En 1638, la compagnie hollandaise des Indes orientales prit possession de l'île. Un siècle plus tard (en 1715), elle passa aux mains de la France. Les nouveaux colons approvisionnaient les navires de la compagnie des Indes, mais pratiquaient aussi l'agriculture. Ils faisaient des essais de plantation de café, de coton, d'épices et de canne à sucre, destinés à l'exportation vers la France. Pour le travail agricole, ils introduisirent des esclaves en provenance de Madagascar et plus tard du Mozambique, de la Guinée et du Sénégal. A la fin de l'occupation française (1810), approximativement 60 000 esclaves vivaient dans les « camps des noirs » (Tinker, 1977). Leur identité culturelle ainsi que leurs réseaux sociaux avaient été systématiquement détruits par les colons. Non seulement les membres d'une même ethnie, mais aussi les familles, furent séparés dès le moment de leur vente sur le marché de la capitale Port Louis. De cette manière, les propriétaires coupaient les liens de solidarité, réduisant ainsi le risque de révoltes.

Ce n'est que sous l'occupation britannique (1810-1968) que s'imposa la monoculture sucrière qui marqua si profondément la structure socio-économique du pays jusqu'aux années 1980. Pour répondre, entre autres, à l'augmentation de la consommation de sucre en Europe, les surfaces de plantation de canne à sucre furent étendues jusqu'à atteindre 94 % de la surface agricole exploitable. Suite à l'abolition de l'esclavage en 1835 et au manque de main-d'œuvre qui s'ensuivit, des contacts furent pris avec des firmes de recrutement basées à Calcutta en vue de l'engagement de travailleurs indiens. C'est le début du fameux *Coolie trade*, pendant lequel quelques 450 000 travailleurs indiens vinrent à Maurice en provenance de l'Uttar Pradesh, du Bihar, du Tamil Nadu, de l'Andhra Pradesh et du Maharashtra. Tout comme les esclaves africains auparavant, ils furent logés dans les camps sucriers des plantations dont le nombre se multipliait (Robequin, 1954). Ils étaient libres, mais très pauvres, et vivaient dans des conditions de travail très dures. Contrairement aux esclaves, ils parvenaient cependant à sauvegarder leur culture. Leurs réseaux sociaux étaient mieux préservés : des familles entières et parfois des villages entiers arrivaient à Maurice et étaient logés ensemble (Benedict, 1965). Ils pratiquaient aussi librement leur religion. Seule la ségrégation en castes fut pratiquée de manière atténuée. Malgré tout, les membres des castes supérieures, les *vaish* et les *brahmans*, atteignaient généralement une position supérieure dans les plantations su-

crières : superviseurs (*overseers*) ou contremaîtres (*sirdar*) (Durand et Durand, 1975). L'augmentation considérable de la population généra une croissance des besoins en consommation (riz, tissus, viande), entraînant l'arrivée de commerçants chinois et indiens musulmans du Catch, Hallar, Kathiawar et Surate. Entre-temps, les anciens esclaves s'étaient installés sur les côtes comme pêcheurs et artisans ou s'étaient établis dans la capitale Port Louis pour exécuter des travaux occasionnels dans le port.

A partir de 1865, la forte baisse du prix du sucre sur le marché international, due à la production accrue de sucre de betterave en Europe, déboucha sur un changement fondamental de la structure socio-économique de Maurice. En réponse à la détérioration des conditions de vente, les propriétaires des plantations rationalisaient la production du sucre en centralisant et modernisant leurs usines. La centralisation allait de pair avec la fusion des entreprises familiales en sociétés (Paratian, 1994). Ce fut le début de la concentration de richesse dans la main de quelques sociétés franco-mauriciennes qui se poursuivit tout au long du XX^{ème} siècle. Parallèlement à ce processus de concentration, on note aussi une tendance inverse. Les grands propriétaires se débarrassaient de terrains moins fertiles (rocheux ou en pente) et les vendaient à des travailleurs indiens plus aisés, notamment les *sirdars* et les *overseers*. Ils se lançaient, eux aussi, dans la plantation de la canne à sucre qu'ils vendaient alors aux grandes propriétés. Au milieu du XX^{ème} siècle, 36 % de la surface de plantation de canne à sucre avaient été rachetés par des indo-mauriciens (Robequin, 1954). Ainsi naquit une classe de petits planteurs d'origine indienne qui joua un rôle important dans l'essor économique ultérieur.

2. La position des différents groupes ethno-culturels dans l'économie sucrière

La structure démographique et socio-économique, décrite ci-dessus, s'est maintenue jusqu'à l'indépendance de l'île en 1968 et au-delà. A l'aube de l'indépendance, la population se composait pour 2 % d'habitants d'origine européenne (les franco-mauriciens), 27 % d'origine africaine (les créoles), 68 % d'origine indienne (les indo-mauriciens) et de 3 % d'origine chinoise (les sino-mauriciens) (cf. Tableau 1).

Tableau 1
Composition de la population mauricienne

Groupes de population	- 2 % franco-mauriciens - 3 % sino-mauriciens - 27 % créoles - 68 % indo-mauriciens <i>dont 52 % de religion hindoue</i> <i>17 % de religion musulmane</i>
Population en 1970 (2006)	850 000 (1, 2 Million)

Source : Statistisches Bundesamt, 1993, CSO 2006

La structure ethnique et sociale fut entièrement modelée par l'économie sucrière et son histoire. Chaque communauté eut sa fonction spécifique au sein de celle-ci. Au sommet se trouvaient les familles franco-mauriciennes, propriétaires des grandes plantations et organisées majoritairement en sociétés financières. Elles possédaient le capital économique (financier et foncier), culturel (formation, éducation) et social (relations sociales avec les personnes occupant des fonctions – clé dans la société) nécessaires pour défendre leurs intérêts économiques au sein du nouveau gouvernement indépendant, formé majoritairement par la population indo-mauricienne. La mince couche moyenne était constituée d'une petite élite urbaine et rurale (Chazan-Gillig, 2001). Il s'agissait de commerçants sino-mauriciens et indiens musulmans et de petits planteurs indo-mauriciens. Les travailleurs indo-mauriciens des plantations étaient certes intégrés dans l'économie sucrière, mais étaient pauvres. De même la population créole, qui s'était détournée majoritairement de l'économie de plantation, ne possédait ni capital financier, ni terres, ni éducation, ni liens sociaux pouvant favoriser une ascension sociale.

Cette répartition très inégale du capital économique, culturel et social entre les différents groupes ethno-culturels – résultat de l'insertion de l'économie mauricienne dans le marché mondial durant la phase coloniale – déterminait fortement leur implication dans le développement économique ultérieur (Koop, 2004a).

3. L'implication des différentes communautés dans l'essor de la Zone franche

Quand la petite île acquit son indépendance, la communauté internationale ne lui attribua guère de chances de développement. Avec sa dépendance unilatérale de l'exportation du sucre sur le marché mondial, des infrastructures peu développées, un taux de chômage avoisinant les 30 % et une pauvreté de masse, l'île Maurice fut considérée comme un exemple classique de pays sous-développé (Meade, 1968).

L'administration britannique avait déjà lancé une industrialisation de substitution aux importations durant les années 1960, qui fut poursuivie par le nouveau gouvernement mauricien à l'indépendance. S'y lancèrent des entrepreneurs franco-mauriciens, mais aussi indo- et sino-mauriciens de la classe moyenne. Mais cette industrialisation locale atteignit rapidement ses limites, du fait d'un marché national limité et d'un pouvoir d'achat de la population faible. Afin de diversifier l'économie, le gouvernement favorisa alors l'industrie d'exportation. Sachant que ni le capital ni le savoir-faire local n'étaient suffisants pour un tel projet, il tenta d'attirer des investisseurs étrangers en créant une Zone franche (ZF) d'exportation en 1971. Après la stagnation conjoncturelle entre 1975 et 1982, due surtout à la régression de l'économie mondiale provoquée par les deux crises pétrolières, cette stratégie se montra payante. L'île Maurice fut un des rares pays du Sud qui profita pleinement de la phase d'accélération de la mondialisation économique, déclenchée par la crise du fordisme dans les pays industrialisés et la vague de délocalisations des industries à forte main-d'œuvre qui s'ensuivit. Au début des années 1990, la ZF était devenue le principal pilier économique de l'île, avant même l'industrie sucrière. La grande majorité des entreprises étaient des usines textiles.

Cette dynamique positive, presque inattendue, était principalement due aux investisseurs des pays industrialisés (Europe, Etats-Unis et Australie) et asiatiques (Hong Kong, Taiwan, Inde). Surtout, l'investissement massif d'entrepreneurs hongkongais du textile et de l'habillement fut un des facteurs clé de l'essor de la ZF. Mais l'implication d'entrepreneurs locaux fut également considérable. Déjà dans la première phase de développement de la ZF, en 1976, on notait 27,4 % d'entreprises d'origine mauricienne ou à capital majoritairement mauricien (Leffler, 1988). Il s'agissait notamment d'investisseurs franco-, sino- et indo-mauriciens (musulmans), utilisant leur capital accumulé grâce à la production du sucre et au commerce. Après une légère crise de l'industrie sucrière à la fin des années 1970, la communauté franco-mauricienne, craignant que la production de sucre n'ait plus d'avenir

à long terme, s'impliquait d'avantage. La plupart de leurs investissements s'orientait vers la production de textiles. Tout comme les entrepreneurs des autres communautés, ils profitaient du savoir-faire technologique des firmes étrangères (Lamusse et Burn, 1991 ; Banque mondiale, 1990).

Ce ne furent pas seulement les familles et sociétés financières les plus aisées qui s'intéressèrent à la création de firmes d'exportation. Une partie du succès de l'industrialisation d'exportation revient aussi au groupe socio-économique des petits planteurs hindous, dont les jeunes furent nombreux à fonder des petites et moyennes entreprises dans le textile. Ils opéraient, en grande partie, comme sous-traitants pour des grands producteurs (Yin et al., 1992). Après la déclaration de l'île entière comme ZF en 1983, stratégie gouvernementale pour intégrer aussi la population pauvre rurale et hindoue dans le développement, les entreprises aux mains des familles de petits planteurs se multiplièrent très rapidement (Lamusse et Burn, 1991 : 74). Ce fut le capital foncier acquis lors de la restructuration de l'industrie sucrière au siècle précédent et leur capital social, notamment le soutien politique au sein d'un gouvernement majoritairement hindou, qui leur permirent de s'impliquer activement dans la ZF. Propriétaires des terres acquises par leurs familles, ils avaient la possibilité de souscrire à des crédits en hypothéquant leurs terrains (Yin et al., 1992). Suite à ces investissements locaux massifs, la part des entreprises à capital mauricien ou majoritairement mauricien augmenta de 27,4 % en 1976 à 56,7 % en 1990 (Lamusse, 1990). Seuls les indo-mauriciens issus des familles de travailleurs des plantations et la communauté créole étaient impliqués au plus bas de l'échelle dans la ZF en tant que travailleurs manuels.

Une des raisons de l'émergence de l'attitude entrepreneuriale remarquable des différents segments ethno-culturels fut l'idéologie développementaliste dominant fortement le discours politique dans la période qui succéda à l'indépendance de l'île Maurice. L'idée de développement économique avait commencé à fonctionner comme mythe fondateur de cette nation multiculturelle issue de la colonisation, « un peu à la manière de l'*American dream* » (Lau Thi Keng, 2000 : 213).

4. La diversification économique et l'apport des communautés locales

Au regard du PIB, dont la croissance annuelle dépassait 5 %, du chômage presque inexistant, des salaires en augmentation constante, l'île Maurice fut

classée comme Pays Nouvellement Industrialisé (PNI) par la communauté internationale au début des années 1990. Depuis le début du millénaire, l'intensification des dynamiques de la mondialisation, se traduisant, entre autres, par la libéralisation du commerce mondial, met cependant en danger le succès unique de ce pays. L'île Maurice est entièrement dépendante de ses échanges commerciaux avec l'extérieur. Or, l'économie mauricienne a toujours évolué dans un contexte d'accords commerciaux préférentiels. Ainsi, dans le cadre des accords de Lomé, l'industrie sucrière profitait d'un quota très élevé (entre 80 et 90 % de sa production) et de prix fixes supérieurs aux prix du marché mondial. Les entreprises textiles de la ZF avaient libre accès au marché européen, contrairement à celles des pays asiatiques, dont les exportations vers l'Europe furent limitées par l'accord Multifibre, un accord international régulant le commerce de textiles et d'habillements. La fin de la convention de Lomé en 2000 et la libéralisation progressive du commerce entre les pays africains, caraïbes et pacifiques (ACP) et l'Europe a eu comme effet de baisser le prix d'achat du sucre mauricien de 36 %. De plus, le démantèlement de l'accord Multifibre en 2005 met les entreprises textiles de la ZF en forte concurrence avec les pays asiatiques, notamment avec la Chine et l'Inde.

En conséquence, les deux secteurs principaux de l'économie mauricienne sont en profonde crise structurelle et subissent des restructurations considérables. Les industries sucrières sont centralisées et rationalisées encore davantage par les sociétés franco-mauriciennes. Dans la ZF, de nombreux investisseurs étrangers ont fermé leurs usines et/ou délocalisé leur production dans des pays à main-d'œuvre moins chère, notamment à Madagascar et en Chine. Aussi, un grand nombre de petites et moyennes entreprises indo-mauriciennes ont été obligées de stopper leur production. Ce groupe socio-économique ne possédait pas toujours le capital et le savoir-faire nécessaire pour s'adapter de manière flexible aux nouvelles conditions du marché mondial. En revanche, des compagnies franco-, sino- et aussi indo-mauriciennes à fort capital ont racheté et modernisé la plupart des firmes étrangères délaissées, se lançant dans la production de produits hauts de gamme et délocalisant les unités de production nécessitant une forte main-d'œuvre à Madagascar (Koop, 2004a, b).

Malgré les restructurations des secteurs à forte main-d'œuvre, dues majoritairement aux efforts des entrepreneurs locaux, l'avenir de l'économie mauricienne s'envisage désormais dans le développement du secteur de services à forte valeur ajoutée. Dès les années 1980, le tourisme est devenu le troisième pilier de l'économie mauricienne. Mais il ne suffit pas à absorber la main-d'œuvre libérée dans les deux autres secteurs, dont les restructura-

tions ont donné lieu à des licenciements massifs ces dernières années. Entre-temps, le gouvernement mauricien tente d'inscrire l'économie mauricienne dans la nouvelle vague de mondialisation des activités de services, profitant de sa situation géostratégique et du bilinguisme de sa population (anglais-français). Il est parvenu à créer un centre *offshore* intéressant pour des banques et assurances internationales. En 1998, le port de la capitale fut transformé en port franc, destiné à servir de plateforme (*hub*) pour les transports maritimes entre l'Asie et l'Afrique, l'Europe et les Etats-Unis. Il permet désormais la réexportation de marchandises après entreposage et/ou transformation des produits. La création récente d'un *seafood hub*, spécialisé dans l'exportation mondiale de poissons et autres fruits de mer, vient renforcer les activités du port franc. L'Etat a également fait aménager deux parcs technologiques et lancé la construction de la fameuse cybercité, supposée regrouper des firmes des nouvelles technologies d'information et de communication (NTIC) et porteur d'espoir principal de l'économie mauricienne. D'autres idées pour réussir un développement durable de l'économie mauricienne dans le contexte des nouvelles dynamiques de la mondialisation existent. On évoque par exemple l'instauration d'un *medical hub* et la création de quartiers résidentiels haut de gamme, destinés à une élite étrangère aimant vivre une retraite luxueuse et/ou bénéficier de soins médicaux sous le soleil tropical.

Pourtant, ces nouvelles activités économiques, et surtout celles des NTIC, semblent avoir du mal à démarrer par manque de formation de la population mauricienne. La croissance économique oscille entre 2,5 et 4 % (Central Statistical Office, 2006) et les nouveaux emplois générés n'arrivent pas à faire diminuer le taux de chômage qui a considérablement réaugmenté (12 %). Malgré l'imprévisibilité du succès des nouvelles stratégies économiques, l'investissement local des différentes communautés mauriciennes est remarquable. Contrairement à tous les autres pays du Sud, les investissements directs étrangers (IDE) jouent un rôle négligeable par rapport aux investissements locaux. Ainsi, le nombre d'entreprises à capital étranger ou majoritairement étranger dans la ZF s'est réduit à 30 % (Koop, 2004b). De même, l'hôtellerie ne compte qu'environ 10 % d'entreprises d'origine étrangère. Une évaluation de l'origine des cent entreprises les plus importantes en chiffres d'affaire montre l'importance des investissements locaux et de leur répartition ethnique (Tableau 2). Seulement 15 % de ces entreprises sont d'origine étrangère, contre 50 % d'origine franco-mauricienne, 15 % d'origine sino-mauricienne, 10 % d'origine indo-mauricienne musulmane, 5 % d'origine indo-mauricienne hindoue et 5 %

sont étatiques. Rappelons qu'il s'agit là des pourcentages des entreprises les plus importantes (en chiffre d'affaire). En revanche, en termes de compagnies, les entreprises d'origine indo-mauricienne sont probablement les plus nombreuses.

Tableau 2
Origine des cent entreprises les plus importantes de l'Ile Maurice

Origine	Nombre (%)
Franco-mauricienne	50 %
Sino-mauricienne	15 %
Etrangère	15 %
Indo-mauricienne (musulmane)	10 %
Indo-mauricienne (hindoue)	5 %
Etatique	5 %
Total	100 %

Source : Business Magazine, 2006

Les sociétés franco-mauriciennes sont aujourd'hui présentes dans presque tous les nouveaux secteurs économiques. Elles ont utilisé leur capital économique, leurs relations et leur savoir-faire pour diversifier leurs activités économiques en faisant preuve d'une flexibilité remarquable. L'étude des activités des plus grandes sociétés financières franco-mauriciennes montre que les entreprises sucrières diversifient leurs activités agricoles en se lançant dans l'aquaculture, les cultures vivrières, l'élevage de cerfs et la production d'énergie. De plus, ces sociétés possèdent généralement une ou plusieurs entreprises de textile, des actions dans des groupes hôteliers, dans le secteur du commerce, des finances et des NTIC. Ils sont aussi de plus en plus nombreux à investir au-delà des frontières étatiques, les principaux pays d'investissements étant Madagascar, les Seychelles, la Tanzanie et le Mozambique. Rachat d'industries sucrières, production de cultures vivrières, projets hôteliers et délocalisation d'unités de production d'usines textiles – la multiplication récente de ces investissements à l'étranger fait de ces sociétés, issues d'un pays en développement, de véritables *regional player* dans la région Afrique-Océan indien (Koop, 2004b). Quant aux sociétés sino et indo-mauriciennes performantes, elles se sont aussi diversifiées, mais on n'observe pas (encore ?) une extension géographique.

5. Complémentarité et capitalisation de la diversité culturelle : atouts dans la mondialisation

Le succès de l'économie mauricienne est dû à de multiples facteurs d'origines politique et économique. Ainsi, l'accord de Lomé a longtemps garanti aux producteurs des avantages commerciaux sur le marché mondial. Le gouvernement mauricien s'est toujours distingué par une bonne gouvernance, allant dans le sens d'une politique économique prévoyante et des investissements considérables, tant dans les infrastructures que dans le *marketing* de leur territoire auprès des investisseurs étrangers potentiels. Comme un des facteurs déterminants il faut aussi mentionner les IDE et le savoir-faire étranger qui furent nécessaires pour faire décoller les différents secteurs économiques.

En marge de ces raisons, des facteurs d'ordre culturel jouent un rôle très important dans le développement durable de l'économie mauricienne, subissant les conditions changeantes de l'économie mondiale. Il s'agit là moins de phénomènes d'inter-culturalité que d'une complémentarité des activités économiques des communautés. En effet, les entreprises et sociétés des différentes communautés n'interagissent pas. Elles fonctionnent en vase clos au sein de leur propre groupe ethnique. Elles sont tout d'abord familiales et agissent principalement dans cet intérêt. Si partenariats il y a, il s'agit, dans la plupart des cas, de partenariats de longue date entre familles bien implantées d'une même communauté, résultant de relations amicales ou simplement de voisinage (Interview avec Lindsay Rivière, 2006). Ainsi, les familles franco-mauriciennes *Lagesse* et *Dallais*, propriétaires de plantations sucrières voisines, ont réuni leur capital au cours de la centralisation des usines sucrières au XVIII^{ème} siècle et agissent encore aujourd'hui en partenariat dans de multiples entreprises et projets tels celui du port franc.

Les entrepreneurs des différents groupes ethno-culturels sont rassemblés au sein de différentes chambres de commerce. Non seulement, il existe une *Mauritius Chamber of Commerce and Industry*, mais aussi une *Chinese Business Chamber*, une *Hindu Business Chamber*, une *Tamil Business Chamber* et une *Muslim Business Chamber* à Maurice. Leurs membres y ont l'occasion de renforcer leur coopération et de défendre leurs intérêts communs. Il n'existe presque aucun dialogue entre ces différentes chambres de commerce.

Au sein de ces « segments ethno-culturels », chaque communauté a investi dans le domaine économique dans lequel elle est la plus performante et en fonction du capital économique, culturel et social dont elle dispose. Ain-

si, il est évident que la communauté franco-mauricienne domine le secteur sucrier et la ZF tout en disposant du capital nécessaire pour investir dans les services. Aujourd'hui, la grande majorité des projets hôteliers sont financés et gérés par des sociétés franco-mauriciennes. Les communautés sino-mauricienne et musulmane dominent encore le commerce. La bourgeoisie hindoue est omniprésente dans les petites et moyennes entreprises. Chaque groupe ethno-culturel conserve ainsi la mainmise sur un certain type d'activité. Ces « territoires économiques » sont respectés mutuellement par les différentes communautés, tout en restant ouverts aux autres groupes ethniques. Il n'existe pas d'hostilité ouverte entre communautés comme c'est le cas parfois dans d'autres sociétés multiculturelles telle la Malaisie.

Mais les effets positifs de la pluri-culturalité et de la complémentarité des groupes culturels sur la performance économique de l'île Maurice s'entrevoient surtout dans les relations économiques avec l'extérieur. Au sein de ces vases clos, les entrepreneurs savent capitaliser la proximité culturelle avec leur pays d'origine. Ce sont les commerçants sino- et indo-mauriciens qui en ont la plus longue tradition. Depuis leur arrivée sur l'île, les musulmans importent du riz, des épices, des tissus et des bijoux de l'Inde et du Pakistan alors que les Chinois font venir des ustensiles du quotidien de la Chine. Aussi, la nouvelle génération d'entrepreneurs indo-mauriciens importe d'Inde les textiles, ordinateurs, téléphones mobiles et œuvres d'art destinés à être vendus aux touristes. Il en est de même pour les entreprises modernes sino-mauriciennes qui importent de Chine la majorité de leurs produits destinés au marché mauricien (par exemple des climatiseurs). La communauté franco-mauricienne a toujours su pallier son manque de savoir-faire en attirant des cadres européens. Ainsi, de nombreux managers d'usines, d'hôtels et d'entreprises de service sont des expatriés français, prêts à travailler dans les entreprises franco-mauriciennes, entre autres raisons, parce qu'ils n'ont pas de barrière culturelle à surmonter.

Les chambres de commerce des différents groupes ethno-culturels aident à tisser les réseaux de relations avec les pays d'origine en envoyant régulièrement des délégations de prospection ou en invitant des délégations des pays respectifs. Les chambres de commerce sont aussi en contact avec leurs homologues de la diaspora de leur communauté. A titre d'exemple, on peut citer la *Chinese Business Chamber*, qui invitait récemment une délégation de l'*Association of Chinese Chambers of Commerce and Industry of Malaysia* (ACCIM) pour un *business forum* (L'express, 8 août 2006). Pourtant, les différents groupes ethno-culturels n'ont que rarement conservé des atta-

ches familiales dans leur pays d'origine. Les liens émotionnels avec les pays de leurs ancêtres sont affaiblis. Il s'agit donc là d'une capitalisation de la proximité culturelle à des fins purement économiques. Il n'y a guère que la communauté créole, « décultivée » par l'esclavage, européanisée par la suite, et ne disposant pas du capital nécessaire aux activités économiques, qui ne se tourne pas vers son pays d'origine.

Il faut enfin mentionner le gouvernement mauricien qui tire lui aussi profit de la multi-culturalité du pays dans ses missions diplomatiques. L'une des premières missions ministérielles de prospection en vue de la création de la ZF fut menée à Hong Kong et elle incluait une délégation d'entrepreneurs locaux d'origine chinoise, dont le Prof. Lim Fat, considéré comme le promoteur de la ZF. Un autre exemple marquant est le renforcement des visites officielles en Inde. En 2001 et en 2004, les premiers ministres successifs s'y sont rendus afin d'inviter ce pays nouvellement émergent à profiter des possibilités économiques de l'île Maurice, notamment dans le secteur des NTIC. Faisant référence à l'histoire de la communauté indienne de l'île Maurice, ils parlent de « Mother India » et appellent Maurice « Chota Bharat » (petite Inde) dans leurs discours officiels (Osman, 2004). Il est difficile d'évaluer l'importance de cet élément émotionnel. Toujours est-il que l'Inde a accordé un crédit de 100 millions US\$ pour la construction de la cybercité et que certaines multinationales indiennes y ont ouvert des petites unités. Mentionnons finalement que les délégations mauriciennes dans des pays africains présentent Maurice comme un pays africain à part entière.

Ainsi, l'insertion de Maurice dans l'économie mondiale a fait naître une société pluriculturelle. Ce sont les différents groupes ethno-culturels qui ont contribué à la durabilité de son économie au travers des différentes phases de son insertion et en s'adaptant avec flexibilité aux changements des conditions extérieures. Les activités économiques de ces communautés se caractérisent par une certaine complémentarité. Et c'est la capitalisation de la proximité culturelle avec les divers pays d'origine qui joue un rôle indéniable pour le succès économique de l'île Maurice, entièrement dépendante de son ouverture vers l'économie mondiale. L'efficacité de l'économie mauricienne, bien que fragile, ne peut donc être pensée sans la prise en compte du facteur culturel.

Références

- Banque mondiale (1990) *Mauritius : managing success*. World Bank, Washington D.C.
- Benedict B. (1965) *Mauritius : problems of a plural society*. Institute of Race Relations, Pall Mall Press, Londres.
- Business Magazine (2006) *The top one hundred companies*. Business Publications, Port Louis, Maurice.
- Central Statistical Office (2006) *Mauritius in figures*. Government of Mauritius, Port Louis, Maurice.
- Chazan-Gillig S., Widmer I. (2001) Circulation migratoire et délocalisations industrielles à l'île Maurice. *Sociétés Contemporaines* 43 : 81-120.
- Durand J., Durand J.-P. (1975) *L'île Maurice, quelle indépendance ? La reproduction des rapports de production capitalistes dans une formation sociale dominée*. Anthropos, Paris.
- Koop K. (2004a) L'île Maurice à l'ère de la mondialisation : un modèle de développement de rattrapage ? *Autrepart* 31 : 109-132.
- Koop K. (2004b) *Globalisierung und Armutsentwicklung auf Mauritius*. ZELF/FU-Berlin, Berlin.
- L'Express, 8 août 2006.
- Lamusse R. (1990) The achievements and prospects of the Mauritius Export Processing Zone. In National Center for Development Studies Ed., *Indian Ocean Islands Development*. Australian National University, Canberra : 33-56.
- Lamusse R., Burn N. (1991) *Structural adjustment, employment and poverty in Mauritius*. Final report submitted to ILO/IASPA, Port Louis, Maurice.
- Lau Thi Keng J.C. (1991) *Inter-ethnicité et politique à l'île Maurice*. L'Harmattan, Paris.
- Lau Thi Keng J.C. (2000) Ethnicité, développement et exclusion. In S. Nirsimloo-Gayan Ed., *Towards the making of a multi-cultural society*. Mahatma Gandhi Institute, Maurice : 212-214.
- Leffler U. (1988) *Mauritius : Abhängigkeit und Entwicklung einer Inselökonomie*. Institut fuer Afrikakunde, Hambourg.
- Meade J.E. (1968) *The economic and social structure of Mauritius*. Colonial Office, Port Louis, Maurice.
- Osman S. (2004) L'influence grandissante de l'Inde à Maurice : les raisons et moyens d'une politique délibérée des pouvoirs mauriciens. Mémoire de DEA, Université de Marne la Vallée, Marne la Vallée.
- Paratian R. (1994) *La République de l'île Maurice : dans le sillage de la délocalisation*. L'Harmattan, Paris.
- Rivière L. (2006) Interview. *Business Magazine* 11/08.
- Robequin C. (1954) Destin d'une île à sucre : l'économie et le peuplement de Maurice. *Annales de géographie* 63 : 255-273.

Statistisches Bundesamt (1993) *Laenderbericht Mauritius*. Metzler-Poeschel, Wiesbaden.

Tinker H. (1977) Between Africa, Asia and Europe : cultural marginalism and political control. *African affairs* 76 : 321-338.

Yin P., Ha Heung D., Kowlessur D., Chung M. (1992) *L'île Maurice et sa zone franche : la deuxième phase de développement*. Ed. de l'océan Indien, Rose Hill, Maurice.